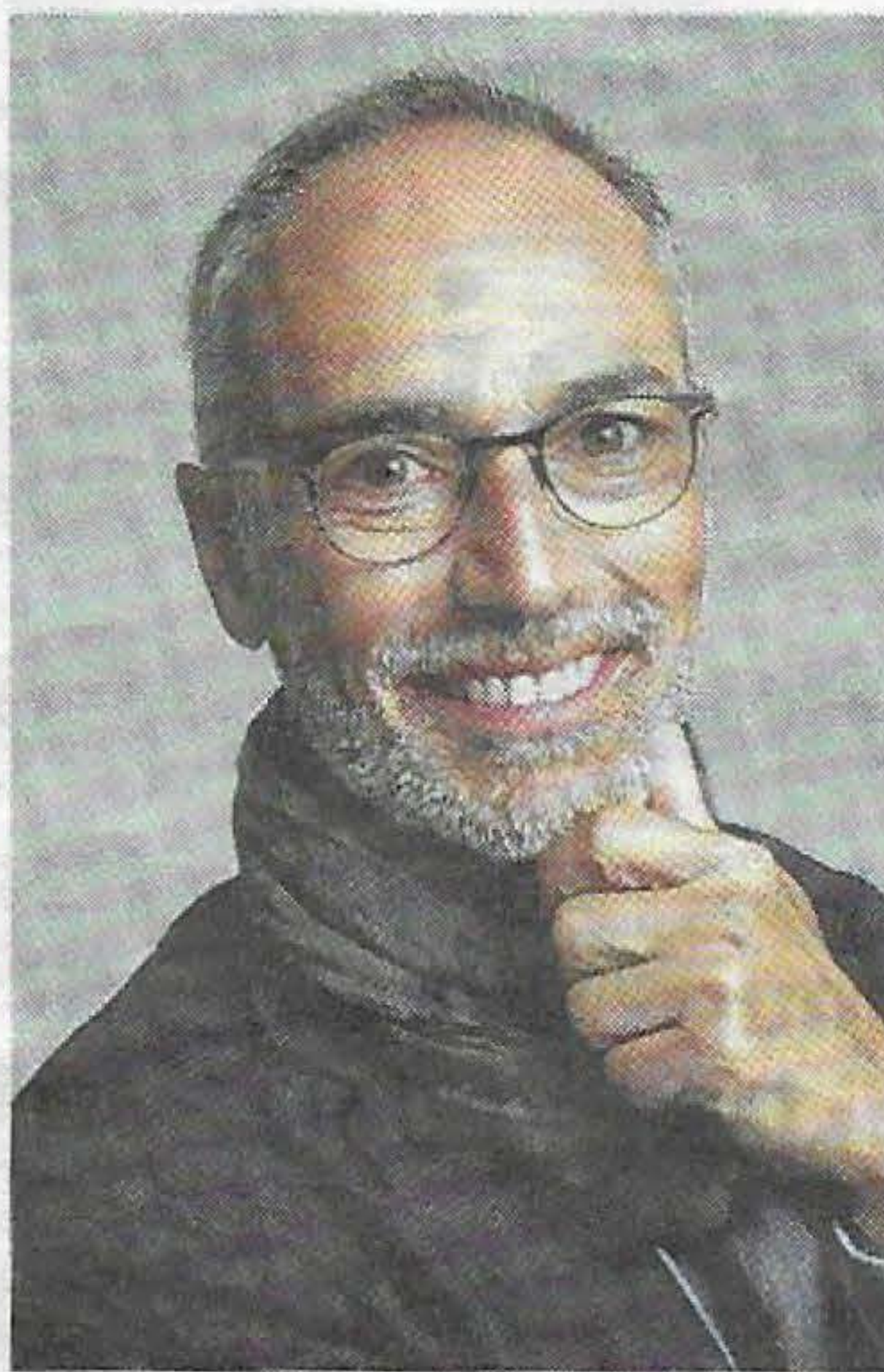


la chapelle-bertrand

Une association lanceuse d'alerte

Crée le 11 mars 2017, l'association Capella Bertrandi, qui tire son patronyme de l'ancien nom latin de La Chapelle-Bertrand a pour objet la mise en œuvre de toute action contribuant à favoriser le patrimoine public et immatériel de la commune. Elle dénombre à ce jour vingt-deux adhérents et compte à son actif : la contribution à la rénovation de l'église Saint-Saturnin ; la mise en valeur des fontaines et de la chapelle de la Mio-lière ; la création d'expositions et d'animations sur le patrimoine et la création de deux livrets pédagogiques, l'un sur les agriculteurs de la commune et l'autre sur la grande guerre.

C'est dans le cadre de son objet social que l'association s'est emparée de la question de la préservation et de l'entretien des haies bocagères. Président fondateur de l'association, Pierre-André Masteau revient sur les raisons d'un tel engagement. « En 2017, à la suite d'un entretien des haies communales négligé, est apparu au grand jour le risque de disparition à terme de ce patrimoine végétal qui fait le particularisme de notre territoire. Aussi l'association a-t-elle joué son rôle de



Pierre-André Masteau, président en exercice.

lanceur d'alerte vis-à-vis des pouvoirs publics et en particulier de la collectivité locale afin de mettre en place une réflexion. La commune s'est alors emparée du sujet et, conseillée par Prom'Haie en Nouvelle-Aquitaine, a produit un cahier des charges d'entretien à destination de son prestataire et de ses agents. La suite a vu la mise en œuvre [L1] d'un inventaire participatif afin d'obtenir une vision objectivée et partagée de l'état des haies sur la commune, lequel a permis de montrer que

treize kilomètres de chemins ne disposaient pas de haies soit 24 % du total inventorié. Ces éléments ont permis l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques qui vient d'être signée cette année entre la commune et les acteurs associatifs et privés engageant ces derniers à maintenir et entretenir les haies et sensibiliser le public sur le rôle des haies arbustives » explique Pierre-André Masteau.

« Amplificateur auprès du grand public »

« Je considère que notre association, outre son rôle de lanceur d'alerte, a rempli là, une fonction d'accompagnateur de la démarche, de contributeur en main-d'œuvre et en matière grise en particulier pour la rédaction de la charte ainsi que d'amplificateur auprès du grand public ». A noter que la question de la préservation du patrimoine végétal communal reste un des grands dossiers de la mandature du maire, Dominique Martin et un engagement de campagne de la nouvelle équipe.

Site : capella-bertrandi.fr ;
courriel : capella.bertrandi@yahoo.com et
facebook : Capella bertrandi